

EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



SALARIÉS PLUTÔT JEUNES

- Au sein de la branche, la proportion de salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante (42,1 %). En retour, la tranche d'âge des 35 à 49 ans (28,3 %) est nettement moins représentée.

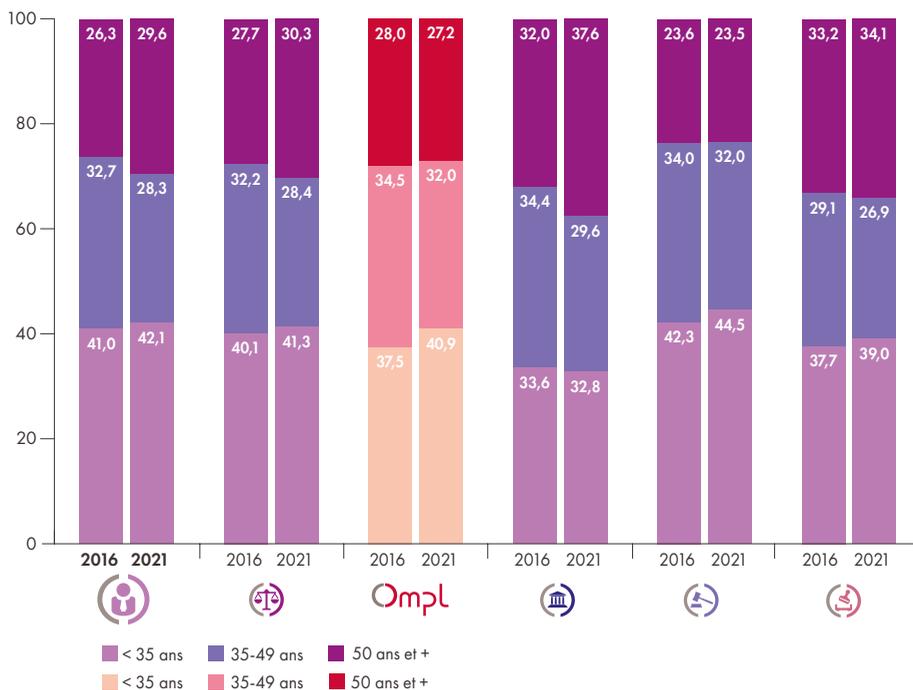
Par rapport à 2016, la part des salariés de 50 ans et plus (+ 3,3 points) a progressé. Celle des effectifs appartenant aux 35 à 49 ans (- 4,4 points) se distingue par une tendance au repli. Une faible variation caractérise la tranche des moins de 35 ans (+ 1,1 point).

- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont similaires à ceux de la branche.

La part des salariés de 50 ans et plus (+ 2,6 points) a connu une progression alors que le poids des effectifs appartenant à la catégorie des 35 à 49 ans (- 3,8 points) s'est réduit.

La proportion de la tranche des moins de 35 ans (+ 1,2 point) a faiblement évolué.

Répartition des salariés par tranche d'âge (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Cabinets d'avocats



RENFORCEMENT DU POIDS DES JEUNES

- Au niveau de la branche, au regard des évolutions constatées jusqu'en 2021 et des prévisions statistiques :
 - les moins de 35 ans voient leurs poids relatifs fortement augmenter (+ 6,7 points) ;
 - la part des salariés de la classe d'âge intermédiaire connaît un fort recul (- 11,7 points) ;
 - le poids des séniors s'accroît nettement (+ 4,9 points).
- Au niveau sectoriel, les variations sont identiquement orientées et de grandeur similaire avec des différentiels n'excédant pas deux points par rapport aux valeurs de la branche.

Évolution des effectifs par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (sd)	2023 (p)
----------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----------	----------



< 35 ans	37,6	38,2	39,8	41,0	39,5	40,0	39,9	39,6	42,1	42,8	44,3
35-49 ans	38,0	36,0	34,2	32,7	32,5	31,4	30,8	30,3	28,3	27,4	26,3
50 ans et +	24,4	25,8	26,0	26,3	28,0	28,6	29,3	30,2	29,6	29,8	29,3



< 35 ans	37,5	38,1	39,4	40,1	39,0	39,6	39,7	39,3	41,3	41,7	42,8
35-49 ans	36,7	35,0	33,6	32,2	32,0	30,9	30,4	29,9	28,4	27,7	26,8
50 ans et +	25,8	26,8	27,1	27,6	29,0	29,4	29,9	30,8	30,3	30,6	30,3

Ompl

< 35 ans	38,7	38,2	38,1	37,5	37,2	37,7	37,9	38,9	40,9	41,4	42,3
35-49 ans	35,4	35,1	34,7	34,5	34,3	33,8	33,6	33,0	32,0	31,5	30,9
50 ans et +	26,0	26,7	27,2	28,0	28,6	28,5	28,5	28,1	27,2	27,1	26,8

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions



RÉPARTITION DIFFÉRENTE ENTRE LES GENRES

- Relativement à la répartition des tranches d'âge observée chez les hommes de la branche, la part des salariés de moins de 35 ans est beaucoup moins importante pour les femmes. Elle atteint 38,8 % seulement contre 54,9 % pour les hommes, soit un différentiel de - 16,1 points pour les femmes.
- Au niveau du secteur, la fréquence de la tranche des moins de 35 ans est légèrement plus marquée pour l'ensemble des femmes. Elle atteint 39,1 %. Le différentiel entre les genres est beaucoup moins important que celui de la branche : la proportion est inférieure de - 9,4 points chez les femmes.

Répartition des salariés par tranche d'âge et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



REPLI DE LA TRANCHE D'ÂGE INTERMÉDIAIRE

- Par rapport à 2016, la part de jeunes salariés au sein de la branche tend à augmenter chez les femmes mais à reculer chez les hommes (+ 1,6 et - 3,8 points respectivement).

Le sens des évolutions est similaire à celui du secteur où des variations de + 1,6 et - 1 point sont observées.

- La part des séniors dans les effectifs de la branche s'accroît chez les femmes (+ 3,5 points) comme chez les hommes (+ 4,1 points), à l'image de ce qui est constaté pour le secteur (+ 2,9 et + 2 points respectivement).



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion un peu plus importante de salariés jeunes (45,3 %).

Par rapport à 2016, cette part est restée relativement stable en variant de - 1 point.

- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans (40,7 %).

Cette proportion s'est accrue entre 2016 et 2021 (+ 3,5 points).

- Les employés sont plutôt présents dans la première tranche d'âge (43,4 %) qui a gagné + 3,8 points par rapport à 2016.

- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la tranche des salariés âgés de 50 ans et plus (43,6 %).

Le poids de cette tranche s'est atténué par rapport à 2016 (- 13,1 points).

Évolution de la répartition des salariés par tranche d'âge et genre (2016-2021, en points)

Tranches d'âge					Ompl	
< 35 ans	↑ + 1,6	↓ - 3,8	↑ + 1,6	↓ - 1,0	↑ + 3,4	↑ + 2,7
35-49 ans	↓ - 5,1	↓ - 0,4	↓ - 4,5	↓ - 1,0	↓ - 2,7	↓ - 1,7
50 ans et +	↑ + 3,5	↑ + 4,1	↑ + 2,9	↑ + 2,0	↓ - 0,7	↓ - 1,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale (%)

Tranches d'âge	Cadres		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	
	< 35 ans	46,3	45,3	37,2	40,7	39,6	43,4	13,6	22,0
	35-49 ans	31,6	29,5	34,6	30,8	32,9	26,0	24,6	34,3
	50 ans et +	22,1	25,2	24,8	28,5	27,6	30,6	56,7	43,6
	Non déterminé	0,0	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0
	< 35 ans	43,3	43,6	37,7	39,8	39,3	42,4	21,3	50,1
	35-49 ans	31,2	29,7	31	29,9	32,0	26,6	26,9	26,0
	50 ans et +	22,7	26,7	25	30,3	28,6	31,1	47,5	23,8
	Non déterminé	2,7	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0
Ompl	< 35 ans	42,0	44,1	42,5	45,3	33,9	37,6	19,8	26,8
	35-49 ans	31,3	30,7	35,7	32,9	35,5	32,4	27,8	26,5
	50 ans et +	26,2	25,2	21,5	21,8	30,6	30,0	51,9	46,7
	Non déterminé	0,5	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

Répartition des salariés par tranche d'âge et région (%)



FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par tranche d'âge varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (50,4 %) mais son minimum est atteint pour la Corse (23,4 %).

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
Auvergne-Rhône-Alpes	39,7	30,5	29,7
Bourgogne-Franche-Comté	33,3	31,1	35,6
Bretagne	36,7	29,6	33,7
Centre-Val de Loire	31,2	31,2	37,7
Corse	23,4	37,5	39,1
DOM regroupés	33,0	33,7	33,3
Grand Est	37,4	30,3	32,3
Hauts-de-France	37,4	29,7	33,0
Île-de-France	50,4	25,4	24,2
Normandie	32,7	33,4	33,9
Nouvelle-Aquitaine	32,7	32,3	35,0
Occitanie	36,3	29,3	34,3
Pays de la Loire	40,6	30,8	28,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35,1	27,2	37,8
	42,1	28,3	29,6
	41,3	28,4	30,3
Ompl	40,9	32,0	27,2

Source : Insee, DSN, 2021.